

## LA REPUBLIQUE DE TURQUIE : LA VOIE DE LA PUISSANCE REGIONALE

Jacques THOBIE\*

**Résumé**<sup>1</sup> : La réussite de sa transition de l'étatisme économique à une économie de marché et l'implosion de l'URSS, offrent à la Turquie la possibilité de mettre en place les prémisses d'une politique régionale plus vigoureuse. Sans négliger ses efforts en direction de l'Union européenne, Ankara désire maintenir de bons rapports avec les pays anciens et nouveaux de l'Europe de l'est. La Turquie espère beaucoup de la création de l'aire de Coopération économique de la mer Noire qui aura beaucoup de mal à démarrer. Une politique volontariste est menée en direction des Républiques turcophones du Caucase et d'Asie centrale où la voie n'est pas tout à fait libre : le réalisme l'emporte autour des pétroles de la Caspienne où s'affrontent les projets russes et turcs. La troisième voie explorée par Ankara est celle du Moyen-Orient, elle est complexe et toujours hasardeuse : un rapprochement s'esquisse avec les pays arabes et les relations avec Israël sont au beau fixe. On est encore à la fin du XX<sup>e</sup> siècle dans une situation de transition, mais cet article veut démontrer que les atouts de la Turquie l'emportent sur les freins nés des rapports de force, compliqués encore avec le développement du terrorisme.

**Mot-clés** : Turquie, URSS, mer Noire, Atatürk, démographie, économie, Union européenne

Il paraîtrait particulièrement incongru de vouloir apprécier, notamment en matière de politique extérieure, l'œuvre de Kemal Atatürk à l'aune des événements qui ont suivi sa disparition en 1938, et plus encore de la situation présente, 75 ans après la proclamation de la République de Turquie ; à cet exercice, on se demande bien quel homme d'Etat, si grand fut-il, pourrait sans dommage tirer son épingle du jeu. En revanche, il est possible d'essayer d'apprécier, en se référant aux principes posés par le fondateur de la République pour la gestion de la politique étrangère du pays, et à sa vision générale des relations internationales, dans quelle mesure ses successeurs ont pu, dans le foisonnement événementiel pour une large part imprévisible, s'inspirer de l'héritage transmis, dont la conservation même implique de nécessaires adaptations. Tel est l'objectif de ce court essai et des quelques réflexions qui vont suivre.

---

\* Professeur emerite, Université Paris VIII, Docteur *Honoris Causa* de l'Université de Bucarest.

<sup>1</sup> Ce texte est paru dans *Uluslararası Konferans Atatürkçülük ve Modern Türkiye*, Ankara Üniversitesi Siyasal Bilgiler Fakültesi Yayını, 1999, pp.395-422.

Les principes commandant la politique de la République, notamment vis-à-vis de son proche environnement international, tiennent sans doute, pour une bonne part à la conjoncture du moment, mais ils ont incontestablement, pour Mustafa Kemal, une valeur plus générale. La norme fondamentale est celle de la souveraineté nationale. Relatant les discussions qu'il avait eues à Samsun, en 1919, avec quelques amis, Atatürk déclare en 1927 : « Il n'y avait qu'une seule résolution à prendre, celle de créer un nouvel Etat turc, basé sur la souveraineté nationale et jouissant d'une indépendance sans réserve ni restriction aucune »<sup>1</sup>. Il en découlait qu'une fois fondée dans des limites aussi proches que possible des exigences du Pacte National - tel est l'objet, entre autres, du traité de Lausanne - la nouvelle Turquie mènerait une politique pacifique, impliquant l'abandon des idéologies panottomanistes, panislamistes<sup>2</sup> et pantouraniennes.

En effet, le besoin et le désir de paix sont corrélatifs au principe de souveraineté nationale. Le vigoureux raccourci « Paix dans le pays, paix dans le monde »<sup>3</sup> souligne le réalisme kémaliste en matière de politique extérieure, celle-ci devant être proportionnée à la capacité émanant du dynamisme interne de l'Etat : « La politique extérieure est en étroite relation avec la structure interne de la société, car la politique extérieure qui ne prend pas appui sur la structure interne est vouée à l'échec. Plus la structure interne d'une société est solide, plus sa politique extérieure est ferme et puissante »<sup>4</sup>. Mais la volonté de montrer sa place dans le concert international passe par l'établissement et le maintien de la paix : « Notre politique étrangère, franche et loyale, est fondée en premier lieu sur l'idée de paix. Chercher à résoudre un problème international par des moyens pacifiques est une voie conforme à nos intérêts et à notre mentalité »<sup>5</sup>, déclare Mustafa Kemal en 1929. La Turquie s'engage donc, sur le plan international, à ne jamais employer la force pour faire aboutir une revendication<sup>6</sup>. Dans le droit fil de ces principes, Mustafa Kemal nourrit de grands espoirs dans la sécurité collective, soit globale, en intégrant la Société des Nations en 1932, soit régionale avec le Pacte de Saadabad, en 1937.

Tels sont donc les principes qui guident les décisions de la jeune République de Turquie. Il faut remarquer que le pays, disons en 1929, la meilleure année entre 1923 et 1940, avec ses 15 millions d'habitants, son PIB global estimé à 977

<sup>1</sup> *Discours du Gazi Moustafa Kémal, président de la République turque*, octobre 1927, traduction française, K.F. Koeler Verlag, Leipzig, 1929, p. 8.

<sup>2</sup> Ceci va de pair avec la mise en place d'un Etat laïque.

<sup>3</sup> Exprimée en 1931, cette sentence de Mustafa Kemal a été choisie comme devise par le *Turkish Daily News*.

<sup>4</sup> Cette réflexion date de 1923. *Citations de Mustafa Kemal Atatürk* (réunies et traduites par Akil AKSAN), MAE turc, pp. 112-113.

<sup>5</sup> *Id.*, p.115.

<sup>6</sup> La promesse fut tenue, et pour la récupération de la pleine souveraineté sur les Détroits (Accords de Montreux de 1936), et pour l'annexion du Hatay en 1939.

millions de dollars, soit 69 dollars par habitant, à peine remis des épuisantes conséquences de la Grande Guerre et de la guerre d'indépendance, et bientôt atteinte par la grande crise, doit songer d'abord, ainsi que l'a recommandé le président, à affermir les bases intérieures de la puissance. Or, sept décennies plus tard, grâce sans doute à sa magnifique position géostratégique et à des évolutions conjoncturelles économiques et politiques souvent favorables, mais en même temps dans la foulée des normes posées par le fondateur de la République, la Turquie se trouve propulsée dans la voie, fortement convoitée, de la puissance régionale. La présentation de quelques indicateurs, tant économiques que politiques, nous aideront à mesurer le chemin parcouru.

### I. La métamorphose intérieure

L'évolution démographique est dans une large mesure influencée par les transformations économiques et les conditions de vie. De 1927 à 1998, la population de la Turquie s'est pratiquement multipliée par cinq, passant de 13 à près de 65 millions d'habitants. Cette remarquable progression a suivi, pour l'essentiel, l'évolution classique d'un pays en voie d'industrialisation. Durant les deux premières décennies de la République, le taux de croissance a stagné autour de 2%, résultat d'une forte natalité et d'une forte mortalité, et durant les années de guerre, les incertitudes de l'avenir et les restrictions de toutes sortes, ont fait baisser le taux de croissance de moitié, à 1,05%. Remonté à plus de 2,1% dès la deuxième moitié des années 1940, le taux de croissance annuel va s'envoler, des années 1950 au milieu des années 1970, entre 2,5 et 2,7%, avec un record dans la deuxième moitié des années 1950 à 2,85%. C'est une période d'intense industrialisation, où les taux de mortalité, notamment le taux de mortalité infantile, sont en baisse constante, alors que la natalité continue de se maintenir à un taux élevé. La chute du taux de croissance démographique de la seconde moitié des années 1970, ne sera confirmée, après une remontée provisoire, que dix ans plus tard, permettant alors de parler de transition démographique, avec la baisse lente et progressive du taux de natalité, aux environs de 1,7%, chiffre encore considérable, comparé à ceux des pays européens. Encore faut-il noter une notable différence dans les structures démographiques entre l'Est et l'Ouest du pays. Ainsi, dans les années 1970, « 60% des ménages du pays, essentiellement dans l'Anatolie de l'Ouest et dans les villes, pratiquaient déjà plus ou moins la restriction volontaire des naissances, la natalité restant dans l'Est totalement incontrôlée »<sup>1</sup>. Par exemple, le nombre d'enfants par femme, qui était de 5,4 pour l'ensemble de la Turquie, de 3,9 en milieu urbain et de 4,3 dans les villages de l'Ouest, s'élevait à 7,4 en Anatolie orientale.

---

<sup>1</sup> Xavier de PLANHOL, *Les nations du prophète*, Fayard, 1993, p. 738.

Cette évolution démographique s'est accompagnée de deux phénomènes qu'ont également connus, à des degrés divers, les autres pays européens : l'urbanisation et l'émigration. La Turquie n'échappe pas au mouvement contemporain généralisé d'urbanisation de la planète. En 1927, la population urbaine était de 20,3% de la population totale<sup>1</sup>. Le transfert du trop plein des campagnes vers les villes s'est amorcé au cours des années 1950 : « Le taux d'accroissement des villes a été deux à trois fois supérieur à celui de la population rurale pour chaque période inter-censitaire entre 1950 et 1980, date après laquelle la population rurale a commencé à décliner en chiffres absolus<sup>2</sup>. Aujourd'hui, 70% des Turcs habitent en ville, de la ville petite et moyenne à la capitale régionale, de la capitale à la mégapole d'Istanbul. Quant à l'émigration, née de la pression démographique et de l'urbanisation, elle s'est développée massivement et durablement de 1961 à 1973, vers l'Europe occidentale, surtout en Allemagne, plus limitée et provisoire, à partir de 1974, en direction des pays du Golfe et de la Libye<sup>3</sup>. Si les capacités spatiales et économiques d'absorption d'un supplément démographique restent encore ouvertes, il est cependant probable que la baisse du taux de croissance de la population se confirmera dans les années à venir.

L'économie, productrice de richesse, constitue la base essentielle de la puissance. La position géographique, les richesses humaines et naturelles, les échanges internationaux, jouent à cet égard un rôle de premier plan, mais la cohérence et le dynamisme du développement viennent de la politique économique. Or, en quelques décennies, la Turquie est passée du statut de pays peu développé à celui de pays industrialisé. Dans quelle mesure les choix de la période kémaliste ont-ils nourri et accompagné les grandes options concernant l'économie du pays après la seconde guerre mondiale ?

En matière d'économie, on peut dire que le kémalisme est un pragmatisme, avec le passage de la tentation libérale à l'étatisme économique. Et cette dualité d'approche trace, en quelque sorte, les stratégies à venir. Ainsi, le Congrès économique d'Izmir, en 1923, préconise plutôt le maintien, du moins pour quelques années, de l'économie libérale, mais la volonté d'industrialiser le pays, pour en raffermir l'indépendance, mènera au choix, à partir de 1929, d'une politique de substitution aux importations, impliquant des investissements

---

<sup>1</sup> Sauf indications contraires, toutes les statistiques non commerciales de ce papier sont tirées de *Türkiye istatistik yılı*, Devlet İstatistik Enstitüsü Matbaası, Ankara Kasım, pour les années correspondantes. Sauf indications contraires, ces remarques commerciales proviennent de notre étude basée sur la publication statistique annuelle de *l'International Monetary Fund, Direction of Trade*.

<sup>2</sup> Marcel BAZIN, « Urbanisation et systèmes urbains au Proche-Orient », dans *Revue géographique de l'Est*, septembre 1997, p. 117. Voir sur le même sujet, *CEMOTI, Métropoles et métropolisation*, n°24, juillet-décembre 1997, 320 pages.

<sup>3</sup> Alain Jund, Paul DUMONT, Stéphan de TAPIA (sous la direction de), *Enjeux de l'immigration turque en Europe*, L'Harmattan, 1995, p. 304.

auxquels seul l'Etat pouvait faire face, faute d'une accumulation privée suffisante. Ainsi sont mises en place, sans souci de rentabilité, les grandes infrastructures nécessaires au démarrage de l'industrialisation : sans être véritablement favorable à l'expérience turque, la grande crise ne fera que renforcer l'option étatique, relayée sur ce point par la deuxième guerre mondiale, où l'on vit apparaître une accumulation proprement turque du capital. Les débuts de la planification visent à donner le maximum d'efficacité à un système destiné à permettre de combler, autant qu'il est possible, le retard économique accumulé, et constitue, selon l'heureuse formule de Salgur Kançal, un « capitalisme de rattrapage d'Etat ». Il faut toutefois noter que cet « étatsisme économique » ne vise nullement à la disparition d'un secteur privé, toujours en place, mais dont l'évolution n'entre pas dans les options prioritaires de l'Etat.

L'introduction par les Démocrates, à partir de 1950, d'un libéralisme économique prématuré et mal encadré (l'« étatsisme libéral »), mais aussi la fin d'une conjoncture favorable après 1952, aboutissent à une grave crise économique-financière à la fin des années 1950 et entraînent, après le coup d'Etat militaire de 1960, le retour à la stratégie de substitution aux importations et à la mise en place de trois plans quinquennaux. Ce développement de l'expérience kémaliste des années 1930, dans une conjoncture naturellement nouvelle, va conforter la vocation industrielle de la Turquie pendant une quinzaine d'années, mais l'essoufflement de ce système et la crise pétrolière de 1973-74, vont déclencher, à la fin des années 1970, une crise des paiements extérieurs liée à une grave pénurie de devises, exigeant l'adoption d'une nouvelle stratégie économique fondée sur les objectifs suivants : l'ouverture de l'économie turque au commerce mondial à travers le développement des exportations de biens et services pour « couvrir une plus large part des importations nécessaires au renforcement de la modernisation et de l'industrialisation du pays » et aussi de permettre aux mécanismes du marché et à la concurrence internationale de jouer « un rôle plus important dans l'affectation des ressources, dans la lutte contre les comportements routiniers et dans l'introduction des innovations »<sup>1</sup>. Des réformes de grande envergure destinées à la libéralisation des échanges, à la promotion des exportations et à la privatisation de larges pans de l'économie sont depuis lors mises en place. Cette intégration progressive de l'économie du pays au marché mondial et à la division internationale du travail semble s'effectuer, sans éviter un coût social fort lourd, d'une manière plus souple et plus efficace que dans la plupart des anciens pays socialistes à la soviétique.

Ainsi, en s'appuyant sur les potentialités internes du pays, mais aussi en utilisant d'importantes aides financières extérieures, comme l'aide Marshall et les

---

<sup>1</sup> Salgur KANÇAL, « La place de la Turquie dans la division internationale du travail », dans la *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, numéro 50, sous la responsabilité de Daniel Panzac, intitulé « Turquie, la croisée des chemins », Edisud, 1988, p. 158.

retombées économiques de la participation à l'Alliance atlantique, à travers la mise en place, sur un front alors pionnier, d'une économie du développement, et son adaptation nécessaire à la conjoncture internationale, la Turquie républicaine modernise ses infrastructures, mécanise son agriculture, et installe industries lourdes et manufacturières, lui permettant d'accéder à part entière, au milieu des années 1980, à la civilisation industrielle<sup>1</sup>.

En dépit des difficultés et des rechutes, tous les indicateurs convergent à la hausse sur le long terme. Le PNB par habitant est estimé (aux taux de change courants) à 69 \$ en 1929, 200 \$ en 1945, 400 \$ en 1970, 1390 \$ en 1980, 1790 \$ en 1991 et 3.016 en 1996 ; en parité du pouvoir d'achat, les chiffres sont plus optimistes, 1634 \$ en 1975, 3327 \$ en 1985, 4840 \$ en 1991, 6133 \$ en 1996, mais la progression est comparable. Ainsi, pour ne pas multiplier les chiffres et pour nous appuyer sur des statistiques cohérentes, notons qu'entre 1975 et 1996, le PNB par habitant a été multiplié par 3,5<sup>2</sup>, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 3%. Pendant la même période, le taux de croissance annuel moyen du PNB global avoisine les 6%, de quoi faire rêver nombre de vieux pays industriels européens. Pour 1997, à prix constants, le PIB global a progressé de 7,2%, et le PNB de 8%<sup>3</sup>.

La performance est particulièrement remarquable, avec un net décollage à partir de 1980, en ce qui concerne le commerce extérieur de la Turquie. Entre 1970 et 1996, alors que la valeur (en dollars courants) des exportations mondiales est multipliée par 20, la valeur des exportations turques est multipliée par 36 ; pour les importations, leur valeur mondiale est multipliée par 18, et celle des importations turques par 46. Il en découle naturellement d'importantes augmentations de parts de marché. L'évolution de la nature des marchandises importées et exportées n'en est pas moins significative. Alors que jusqu'à la fin des années 1960, la Turquie exporte essentiellement des produits primaires, agricoles et miniers, les produits manufacturés prennent alors de plus en plus d'ampleur dans ses échanges commerciaux (tant à l'exportation qu'à l'importation) avec les pays industrialisés de l'OCDE. Ainsi, les échanges entre ces pays et la Turquie « se font produits manufacturés contre produits manufacturés, et non comme auparavant produits primaires contre produits

---

<sup>1</sup> Jacques THOBIE et Jean-Louis BACQUE-GRAMMONT (publiés par), *L'accession de la Turquie à la civilisation industrielle*, Actes du colloque d'Istanbul 2-4 décembre 1985, Isis, Istanbul-Paris, 1987, 235 pages.

<sup>2</sup> Pourcentage comparable à celui de la France, mais avec une pression démographique considérablement plus forte. Sur les 175 pays de la planète, la Turquie vient au 70<sup>e</sup> rang pour l'« indicateur de développement humain » (PNUD), au 62<sup>e</sup> rang pour le PIB par habitant à parité du pouvoir d'achat, au 17<sup>e</sup> rang pour le PIB global à parité du pouvoir d'achat (*Etat du monde 1998*, La Découverte, 1997, pp. 644-662).

<sup>3</sup> *Internet*, Devlet Istatistik Enstitüsü, 31.3.1998, p. 2.

manufacturés »<sup>1</sup>. Ces derniers passent le cap des 50% dans les exportations de la Turquie au milieu des années 1980 et frôlent aujourd'hui les 70%. Son commerce avec des pays moins avancés se situe, en revanche, entre l'ancien et le nouveau modèle des échanges.

Ces performances économiques, somme toute fort honorables, ont permis, avec des aides extérieures, notamment celle des Etats-Unis après 1945, le maintien et le développement d'une armée nombreuse (autour de 600.000 hommes) et assez bien équipée, l'une des plus puissantes de la région. Or, cette armée qui, sans remonter à 1908, a joué un rôle de premier plan, à travers la guerre de Libération, dans la mise en place de la République, se considère, et est largement reconnue, comme la dépositaire de la légitimité kémaliste, garante de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale et de la laïcité de l'Etat. Elle s'estime donc en droit d'intervenir dans le processus de démocratisation politique, ouvert par l'introduction du multipartisme en 1946 et par l'expérience de l'alternance avec le succès des Démocrates en 1950. Ainsi, à trois reprises, dans des conditions très spécifiques, en mai 1960, en mars 1971 et en septembre 1980, l'appareil militaire, estimant la république en danger, interrompra pour un temps le fonctionnement des institutions démocratiques, mais ces épisodes autoritaires se termineront à chaque fois par le retour, selon des modalités diverses, à un régime constitutionnel fondé sur le multipartisme et la démocratie parlementaire. Depuis 1983, les hautes instances militaires continuent de jouer un efficace rôle politique à travers l'action du Conseil national de sécurité (MGK), qui a obtenu, en juin 1997, la démission du gouvernement à majorité islamiste de M. Necmettin Erbakan, puis la formation du cabinet de coalition dirigé par M. Yilmaz, et la dissolution du Refah Partisi. Notons enfin que dans le cadre de la formation du complexe militaro-industriel, l'armée s'est constituée un domaine économique non négligeable<sup>2</sup>.

## II. Les ambitions régionales

Disposant d'une population nombreuse et industrielle, d'un potentiel économique en régulière croissance, d'une armée solide, la Turquie, seule ou dans le cadre de relations extérieures privilégiées, mène une politique régionale très active, dont nous voudrions ici présenter les atouts et aussi les difficultés. Les espoirs nourris par Mustafa Kemal vis-à-vis de la sécurité collective se sont

---

<sup>1</sup> Salgur KANÇAL, Jacques THOBIE, « Le commerce de la Turquie avec l'Europe depuis 1923 », dans *Inan Kiraç'a Armagan*, Galatasaray Üniversitesi Yayınları, Ankara, 1994, p.132.

<sup>2</sup> Voir par exemple Michel BOZDEMİR, « Une nouvelle forme de complexe militaro-industriel », dans *Pouvoirs*, n°34, 1985 et « Société civile versus société militaire en Turquie », dans Jacques THOBIE, Salgur KANÇAL, *Industrialisation, communication et rapports sociaux en Turquie et en Méditerranée orientale*, L'Harmattan, 1994, pp. 401-413.

concrétisés, pour la Turquie d'après guerre, par son rôle de membre fondateur de l'ONU et par son adhésion à l'Alliance atlantique, fondement intangible de la politique extérieure de la Turquie depuis 1952. Sans doute des ombres étaient-elles apparues dans les relations entre la Turquie et les Etats-Unis, sur les contraintes de l'alliance, notamment autour du problème chypriote, mais la persistance de la guerre froide contribuait à figer les situations régionales, interdisant à Ankara toute initiative. L'implosion de l'URSS et la disparition de son glacis européen, la naissance de nouvelles républiques indépendantes, en Europe et en Asie, ont ouvert la voie, pour la Turquie, à l'exploitation plus efficace de sa magnifique position géostratégique, et au développement d'une politique régionale à la fois plus volontariste et plus différenciée.

## A. LA TURQUIE ET L'EUROPE

### 1. La Turquie et l'Union européenne

Sans être une fixation, la volonté d'obtenir l'intégration de la Turquie à l'Union européenne reste un objectif stratégique d'Ankara : « L'adhésion à l'U.E. reste pour nous un objectif très important, mais ce n'est pas pour nous une obsession » déclare Ismaïl Cem, ministre turc des Affaires étrangères, le 5 mai 1998<sup>1</sup>. Et comment pourrait-il en être autrement, lorsque, outre de solides arguments historiques<sup>2</sup>, l'on observe l'évolution du commerce extérieur de la Turquie ; depuis les débuts de la République, la Turquie a constamment effectué plus de 50% de son commerce avec l'Europe occidentale. Pour ne s'en tenir qu'aux 25 dernières années, on constate une évolution parallèle des importations et des exportations turques avec les quinze pays de l'actuelle Union européenne : au début des années 1970, ces pays comptent pour 52% dans les exportations et 55% dans les importations de la Turquie ; les pourcentages se tassent un peu du milieu des années 1970 au milieu des années 1980, en liaison avec la crise pétrolière, les efforts d'Ankara se portant vers les pays arabes fournisseurs de pétrole. Une remontée significative se confirme à partir de 1987-1988, les pourcentages atteignant, en 1996, 52% pour les exportations et 59,4% pour les exportations.

Que la Turquie soit d'Europe, voilà qui ne fait aucun doute, en tout cas pour la France. Associée à la Communauté européenne dès 1963, candidate

---

<sup>1</sup> A la conférence-débat du Comité France-Turquie sur « La Turquie, la France et l'Europe », *Bulletin du Comité France-Turquie*, n°8, mai 1998, p. 4.

<sup>2</sup> Sans insister sur l'assise européenne de l'Empire ottoman, on peut se référer à la tradition kémaliste. Mustafa Kemal aimait à répéter que le modèle de la Turquie était l'Europe occidentale et il en faisait sa pratique : développement, notamment avec l'Allemagne, d'un commerce mutuellement avantageux, mais recherche de l'alliance politique avec les démocraties, l'Angleterre et la France.



malheureuse à l'intégration en 1987, membre de l'Union douanière depuis janvier 1996, la Turquie fut justement ulcérée par le sommet européen de Luxembourg, en décembre 1997, qui décida d'engager une procédure d'adhésion avec onze pays, y compris Chypre, sans y comprendre la Turquie. Si l'on peut regretter le style, il y a aussi des arguments de fond. Lors de la réunion précitée du Comité France-Turquie, le ministre français délégué aux Affaires européennes, Pierre Moscovici, après avoir fortement réaffirmé la vocation européenne de la Turquie, rappelle « la position constante des Quinze » selon laquelle « les conditions politiques (et économiques) permettant d'envisager les négociations d'adhésion ne sont pas réunies ». Le ministre souligne que « la Turquie sera jugée sur la base des mêmes critères que les pays candidats », et ajoute qu'en ce qui concerne « la poursuite de la démocratisation et le respect des droits de l'homme, les progrès, dans le domaine de l'Etat de droit sont lents et leur traduction concrète encore trop faible du point de vue européen...Naturellement, nous savons que pour les autorités turques la question n'est pas de répondre aux exigences de l'Union, mais bien aux aspirations de sa propre société civile et aux nécessités de la Turquie. C'est là une démarche normale et naturelle »<sup>1</sup>.

D'autre part, le Conseil européen n'a pas fermé la porte, mais défini « une stratégie pour préparer la Turquie à l'adhésion », qui consiste « en un développement des potentialités de l'accord d'Ankara, un approfondissement de l'Union douanière, une mise en oeuvre de la coopération financière et la participation à certains programmes et agences communautaires ». Dans ce contexte, P. Moscovici appelle à « renouer le fil du dialogue », son collègue I. Cem lui ayant en quelque sorte répondu par avance : « La Turquie a cessé d'être un pays périphérique de l'Europe. Elle devient un pays qui est au cœur de l'Eurasie. Oui, nous sommes Européens, nous avons des liens spéciaux avec l'Europe, nous faisons partie de l'Union douanière et espérons faire partie de l'U.E....Nous ne sommes pas « ancrés » sur le Conseil de Luxembourg, nous voulons arriver à un nouveau compromis, nous voulons que nos rapports avec l'U.E. soient très positifs ». Cela annonçait sans doute le rapport remis, le 20 juillet 1998, au gouvernement autrichien, qui préside alors l'U.E., comportant des suggestions pour relancer et développer les relations entre la Turquie et l'U.E. Ankara attend d'abord de l'Union que lui soient versés les 400 millions de dollars

---

<sup>1</sup> *Bulletin cité du Comité France-Turquie*, pp. 6-7. P. Moscovici enchaîne : « Nous serions de piètres Européens si nous considérions que ces questions ne concernent que la Turquie. Si nous agissions ainsi, comment croire que nous proposons un contrat de vie commune ? Je le dis avec force : le jour où nous ne dénoncerions pas les cas de torture ou de disparitions, le jour où nous ne critiquerions pas les coups portés à la liberté de la presse ou aux libertés politiques et judiciaires, en Turquie comme dans d'autres pays qui aspirent à adhérer à l'Union, je pense par exemple à la Slovaquie, ce jour-là nous aurions renoncé à construire un avenir commun. Je dis cela en toute sérénité et en toute amitié à Ismail Cem, qui appartient, comme moi, à la famille politique du socialisme démocratique ».

promis dans le cadre de l'accord d'union douanière et actuellement bloqués par un veto grec<sup>1</sup>. Souhaitons que cette tentative turque de reprise du dialogue avec l'U.E. soit bien accueillie à Bruxelles.

## 2. La Turquie et l'Europe centrale et balkanique

Cette région a acquis pour la Turquie une importance particulière après le rejet du socialisme soviétique et la désintégration de la Yougoslavie. A dire vrai, notre critère commercial concernant les douze pays européens hors de l'U.E. (et sans les pays de l'URSS-CEI), n'est guère encourageant. Tant les importations que les exportations turques, qui comptaient autour de 15% du commerce total jusqu'au début des années 1980, ont vu leur pourcentage ensuite régulièrement baisser, pour stagner ces dernières années à 5 ou 6%. La coopération concertée entre la Turquie et les pays de l'Association européenne de libre échange (AELE), qui est entrée en vigueur le 1er avril 1992 n'apporta que des résultats décourageants.

La Turquie fut associée, dès sa création, à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), destinée à aider les économies des pays de l'Est, et qui est entrée en fonction le 16 avril 1991. Le gouvernement turc, qui possède 1,15% du capital de la banque, entend ainsi participer aux appels d'offre pour les entrepreneurs turcs et favoriser la participation de firmes turques aux investissements dans les pays de l'Europe centrale et orientale. Témoins d'un réel dynamisme, on note quelques cas de délocalisation industrielle, dans le secteur du textile, en Roumanie et en Pologne. Depuis sept ans, et bien que portant sur des sommes modestes, les exportations turques sont en progrès en Bulgarie, en Yougoslavie et en Pologne, et les importations de Bulgarie, de Roumanie et de Tchéco(slovaquie) montrent une tendance à la hausse, mais il est sans doute trop tôt pour dire si cette croissance sera durable.

La Turquie a cherché, à la fois avec détermination et prudence, à tirer parti de la nouvelle configuration balkanique. Rassurée sur le sort de la minorité turque de Bulgarie, la Turquie a signé avec ce pays plusieurs accords bilatéraux, y compris un « Traité d'amitié, de bon voisinage, de coopération et de sécurité ». Ce fut également le cas avec l'Albanie et la Roumanie. Le gouvernement et l'opinion turcs se sont intéressés de très près à la crise yougoslave : dès février 1992, la Turquie a reconnu l'indépendance de la Slovénie, de la Croatie, de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine, et établi avec ces pays des relations diplomatiques, particulièrement chaleureuses avec la Macédoine<sup>2</sup>. Ankara a suivi de près les affaires bosniaques : dès avril 1993, la Turquie envoie une frégate pour

<sup>1</sup> Nicole POPE « La Turquie tente une reprise du dialogue avec l'Union européenne », *Le Monde*, 28.7.1998.

<sup>2</sup> *Internet*, Turkey, « Relations with the Balkan Countries », 13.4.1998, page unique.

les patrouilles de l'OTAN en Adriatique, et 16 chasseurs pour participation au contrôle de la *No Fly Zone* ; Ankara ayant enfin obtenu, après dix-huit mois d'attente, le feu vert des Etats-Unis, commencent à se déployer sur le terrain, en juin 1994, les 1500 soldats turcs de la Force de protection des Nations-Unies (FORPRONU)<sup>1</sup>, qui passeront, la paix revenue, dans la Force chargée de l'application des accords de Dayton (novembre 1995), dans le cadre de l'OTAN (IFOR). Cette politique dynamique n'est que moyennement appréciée par le voisin grec, avec lequel la Turquie nourrit un copieux contentieux : affaire chypriote, eaux territoriales, espace aérien, plateau continental, Union européenne, notamment.

Au demeurant, la politique balkanique de la Turquie n'est pas liée à des nostalgies impériales, mais bien plutôt, dans la pure tradition kémaliste, au souci d'exercer une influence sur un espace géographique qu'elle souhaite stable et paisible, et qui est son passage obligé vers l'Europe occidentale. Faut-il en voir un début de concrétisation, dans cette réunion « historique » d'Héraclion, en Crète, où se sont retrouvés, les 3 et 4 novembre 1997, les chefs d'Etat et de gouvernement de sept pays des Balkans (Albanie, Bulgarie, Grèce, Macédoine, Roumanie, Turquie, Yougoslavie) plus le représentant de la Bosnie. Soucieux, dans une optique « d'intégration européenne et euro-atlantique », de transformer leur région « en un espace de coopération et de prospérité économique », les participants à ce sommet se sont engagés à « respecter l'intégrité territoriale des Etats et le règlement pacifique des différends »<sup>2</sup>. Acceptons-en l'augure.

### 3. La Turquie et la mer Noire

L'initiative turque remonte à l'été 1990, quand la commission turque des Affaires étrangères met sur le chantier un projet destiné à faire accéder à une nouvelle dimension les relations économiques entre les pays côtiers de la mer Noire : Turquie, URSS, Roumanie, Bulgarie. Le projet a été stimulé par la bonne tenue des relations commerciales entre la Turquie et l'URSS : les exportations croissent de 105% entre 1983 et 1989, font un bond de 96% entre 1989 et 1990, et encore un progrès de 15% en 1991 ; les chiffres sont encore plus spectaculaires pour les importations : + 253% entre 1983 et 1989, + 156% entre 1989 et 1990, + 57% encore en 1991 ; entre 1983 et 1991, les exportations vers l'URSS passent de 2,4% à 4,5% du total des exportations turques, et les importations d'URSS, de 1,3 à 9,2%. Un document de base est étudié à Moscou, en juillet 1991. Les événements de la fin de l'année vont entraîner un élargissement du projet.

---

<sup>1</sup> *Turkish Daily News* (désormais *T.D.N.*) notamment les 23 et 25.6.1994. Voir également dans ce même journal, l'article de Adnan ÇAGLAYAN, « Turkey exerts its influence in the Balkans », le 19.7.1994.

<sup>2</sup> Didier KUNTZ, « Huit pays des Balkans s'engagent à renforcer la stabilité de la région », *Le Monde*, 6.11.1997.

La « Déclaration du Bosphore » portant création de l'aire de Coopération économique de la mer Noire (CEMN) est paraphée à Istanbul, le 3 janvier 1992, par les ministres des Affaires étrangères de neuf pays. Elle fut signée, au sommet d'Istanbul, le 25 juin 1992, par onze pays : la Turquie, la Bulgarie, la Roumanie, l'Ukraine, la Russie, la Moldavie, la Géorgie, l'Azerbaïdjan, l'Arménie, et deux nouveaux venus, l'Albanie et la Grèce. Ce texte de dix-huit articles, reprenant les principes de l'Acte final d'Helsinki, se donne pour but de garantir la paix, la stabilité et la prospérité en mer Noire, et promet une coopération ouverte et souple dans un très large champ d'activité : transports, énergie, tourisme, santé, minerais et sidérurgie, agro-alimentaire, médecine vétérinaire, informations économiques. Quelques mois plus tard, tous les éléments sont mis en place en vue de la création d'une Banque de commerce extérieur et d'investissement de la mer Noire, et des groupes de travail fonctionnent.

Cette organisation, dont le siège est à Istanbul, est bien accueillie en Turquie où la presse, dans son ensemble, célèbre le prestige international qu'en retire le pays, et les espoirs de développement des régions attardées de la mer Noire. En réalité, presque rien de concret n'a été réalisé : la crise économique qui mine durablement les pays de l'ancienne URSS et ses anciens satellites européens, le manque de disponibilités financières et l'inexistence d'un investissement extérieur, le *dumping* russe préjudiciable à certains secteurs économiques turcs, poussent à l'immobilisme. Et la visite à Moscou du président Demirel, en décembre 1996, à l'occasion du troisième<sup>1</sup> sommet de la CEMN<sup>2</sup>, ne suffira pas à débloquer la situation. Pourtant les relations commerciales entre la Turquie et ses partenaires de la CEMN sont plutôt encourageantes : entre 1989 et 1996, les exportations turques dans cette zone ont été multipliées par 6 et les importations par 4,5, les pourcentages respectifs par rapport au commerce total de la Turquie, passant de 4 à 12,6% aux exportations et de 5 à 9% aux importations<sup>3</sup>.

Quelles sont donc les causes de ce piétinement de la CEMN et comment serait-il possible d'y remédier ? Deux raisons paraissent déterminantes. La première tient au comportement des deux plus importantes puissances de la région : la Turquie et la Russie se soucient plus, présentement, de soigner leurs relations économiques bilatérales, qui se présentent du reste sous des auspices plutôt favorables<sup>4</sup>, que de jouer les incitateurs et les pilotes pour leurs partenaires de la

---

<sup>1</sup> Le second sommet de la CEMN s'est tenu à Thessalonique.

<sup>2</sup> *Internet*, MFA, « Turkish-Russian Relations », 13.4.1998, p. 1.

<sup>3</sup> Voir nos annexes 1 et 2.

<sup>4</sup> La visite à Ankara du premier ministre russe Victor Chernomyrdin, les 15-16 décembre 1997, fut l'occasion de faire le point : on nota les bonnes performances du commerce russo-turc, on décida de renforcer les bonnes positions de la Turquie dans le bâtiment en Russie (8,2 milliards de dollars), on constata qu'un million de Russes visitent annuellement la Turquie, on signa, entre autres, un important accord pour la fourniture de gaz naturel russe à la Turquie, à travers la mer

mer Noire. La seconde raison tient au manque de capitaux ; ne conviendrait-il pas de rendre opérationnelle cette Banque d'investissement de la CEMN, une toute petite partie du capital initial n'ayant jusqu'ici été versée que par quelques participants. On pourrait alors commencer par le commencement, organiser des informations mutuelles, sous formes d'expositions par exemple, pour analyser le potentiel de chaque membre et apprécier dans quels secteurs ils sont complémentaires ou en concurrence, organiser des zones de libre échanges, stimuler par des programmes adaptés, le tourisme, la communication, les transports, l'import-export<sup>1</sup>. Alors sans doute la CEMN deviendrait-elle attractive pour le capital étranger, conjoncture indispensable à la viabilité de cette séduisante organisation<sup>2</sup>. Il faudra néanmoins patienter encore un peu pour voir, selon la belle formule d'un diplomate, la mer Noire devenir « le cœur de l'Europe ».

### B. LA TURQUIE ET LES REPUBLIQUES TURCOPHONES DU CAUCASE ET D'ASIE CENTRALE

Ce fut avec un enthousiasme bien compréhensif que se firent les retrouvailles entre la Turquie et ces cousins, plus ou moins éloignés (notamment quant à la langue), qui avaient été perdus de vue, au temps où tout se décidait à Moscou. Ankara reconnaît dans les meilleurs délais ces nouvelles républiques indépendantes : Azerbaïdjan, Ouzbékistan, Kirghizstan, Kazakhstan et Turkménistan et l'on échange des ambassadeurs. Dès avril 1992, le premier ministre S. Demirel fait une tournée dans la région, où il propose des projets de coopération économique et culturelle. Sans doute évoque-t-il, pour la Turquie, la « responsabilité de représenter...un monde turc qui s'étend de l'Adriatique à la Muraille de Chine », mais il précise bien - tradition kémaliste oblige - qu'« une alliance entre la Turquie et les républiques turcophones n'est pas à l'ordre du jour »<sup>3</sup>. Un langage similaire sera tenu, un an plus tard par le président Özal, en visite dans ces jeunes républiques, mais l'on nourrit l'espoir, dans la conjoncture du moment, que le « grand frère » apparaisse comme un modèle de modernité : démocratie, laïcité, économie de marché.

Ces nouvelles républiques ne sont pas dépourvues de richesses naturelles (pétrole, gaz, coton), mais beaucoup reste à faire pour assurer les bases d'une coopération économique internationale autonome : compléter leurs législations, disposer d'une monnaie crédible, régler leurs conflits, parfois armés, internes et

---

Noire, qui devrait permettre de doubler les achats de gaz russe en 2007. *Internet*, document cité, pp. 2-3.

<sup>1</sup> Dr. Üzeyir GARIH, président du groupe Alarko, « Making waves on the Black Sea : how to activate the BSEC », *T.D.N.*, 19.9.1997.

<sup>2</sup> On peut aussi penser qu'en étirant curieusement la mer Noire de l'Adriatique à la Caspienne, on n'a pas simplifié les problèmes.

<sup>3</sup> *T. D. N.*, 29.4.1992 et *Le Monde* 6.5.1998

internationaux. Du côté turc, le secteur économique d'Etat, et le secteur privé avaient prévu un programme en trois étapes : accumulation de contacts pour mieux se connaître, fondation d'une Banque turque de reconstruction et de développement, dans le style de la BERD, puis d'une Banque de commerce Turquie-Asie. Si le premier point s'est largement réalisé, le deuxième reste limité à la création d'une Agence turque de coopération et de développement, chargée de diffuser le modèle économique turc ; quant à la Banque de commerce, c'est la Türk Eximbank qui en assure la fonction. La conscience a été rapidement prise du fossé existant entre l'énormité des besoins et les possibilités, notamment financières, de la Turquie.

Faute sans doute d'une concertation préalable suffisante, les résultats du premier sommet, à Ankara, en octobre 1992, des six pays turcophones furent mitigés. Ankara ne signa avec ses partenaires qu'une déclaration d'intention sur la coopérations économique, et le président Özal ne put obtenir un communiqué politique commun sur tous les conflits en cours touchant le monde turcophone : Haut-Karabakh, Tadjikistan, Bosnie, Chypre. On décida cependant de renforcer les contacts et de rendre périodiques ces réunions au sommet. Malgré cette relative déception, la Turquie ne ménagera pas ses efforts compte tenu de ses moyens : les aides et les investissements financiers privés dans les domaines de la banque, des transports, notamment aériens, des textiles, du bâtiment, atteignaient, en 1996, près de 4 milliards de dollars, et frôleraient aujourd'hui les 10 milliards de dollars, plaçant la Turquie au cinquième rang des pays investisseurs de la région ; des efforts furent menés pour essayer de faire décoller les échanges commerciaux, pour développer les secteurs des télécommunications (notamment la télévision) et de la presse ; des aides furent accordées pour l'adoption de l'alphabet latin, des bourses distribuées à des milliers d'étudiants reçus dans les universités turques. Le gouvernement turc soutient une action culturelle d'essence universelle, tandis que les islamistes se montrent particulièrement actifs dans le domaine de la presse engagée et de l'aide financière à la construction de mosquées et d'« écoles religieuses ».

Toutefois, l'action économique et politique de la Turquie doit tenir compte de l'immédiat environnement international. S'il paraît s'être établi un implicite partage des tâches avec l'Iran, qui a suscité la création d'une « zone de coopération de la mer Caspienne », l'action de la Russie, anxieuse de maintenir un droit de regard sur toutes les régions de l'ancienne URSS, pose un tout autre problème. Samy Cohen, éditorialiste du *Milliyet*, écrit : « Le retour de la Russie politique et militaire nous a ramenés sur terre. Son action en Géorgie et dans le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, au Tadjikistan, a montré les limites de son désengagement, et le peu de capacité de la Turquie à s'opposer de front au géant russe même affaibli »<sup>1</sup>. L'attitude d'Ankara dans le conflit du Haut-

---

<sup>1</sup> *Milliyet*, 2.2.1994.

Karabakh, gelé, mais non réglé, par le cessez-le-feu de mai 1994, montre suffisamment qu'elle n'en a nullement l'intention. Dans cet interminable conflit, la Turquie a adopté une politique de prudence, lui ménageant, à travers une diplomatie très active, la possibilité d'apparaître comme un médiateur, sans pour autant cacher une sympathie particulière pour Bakou<sup>1</sup>. Cette diplomatie a revêtu deux styles : la manière Demirel, qui consiste à « agir avec attention et sang-froid »<sup>2</sup>, visible dans le fait que la Turquie s'est bien gardée d'envoyer plus que des conseillers militaires auprès des « frères azéris » ; la manière Özal, destinée « à faire un peu peur aux autres »<sup>3</sup>, qui se concrétisera lorsqu'en septembre 1993, Ankara concentrera des troupes à la frontière arménienne. Cet épisode montre bien que l'action turque est la résultante d'un désir de renforcer son influence dans les républiques turcophones, et de celui, non moins résolu, d'éviter tout ennui sérieux avec le grand voisin du nord. On reste ici encore dans le droit fil kémaliste.

Et cette équation a un dénominateur commun : le pétrole. Le réalisme qui a présidé au sommet d'Istanbul, en octobre 1994, a bien pris la mesure de ces complexes rapports de force. Les grandes manœuvres se font autour des pétroles de la Caspienne, dont les réserves sont, selon des estimations américaines récentes, comparables à celles du Koweït ou de l'Iran, dont 90% en Azerbaïdjan et au Kazakhstan. Deux points retiendront notre attention. D'abord la participation du capital turc dans les pétroles de la Caspienne. La TPAO est partie prenante dans l'Azerbaïdjan International Operating Company<sup>4</sup>, à majorité anglo-américaine, destinée à l'exploitation des champs pétroliers Azeri, Chirag et Guneshli, au capital de 7,5 milliards de dollars. La participation de la Turquie est fonction de ses disponibilités financières et de ses propres besoins énergétiques. Lors de la signature à Bakou, le 20 septembre 1994, après trois ans de négociations, du « contrat du siècle », la compagnie turque obtenait 1,75% du capital.

Quelques mois plus tard, la partie azerbaïdjanaise ne pouvant faire face à ses engagements, rétrocédait une partie de son capital à la TPAO, portant ainsi la part turque à 6,75%<sup>5</sup>. Sans doute comme moyen de pression sur le choix des itinéraires d'évacuation, le ministère russe des Affaires étrangères a fait savoir qu'il ne

---

<sup>1</sup> Symbolisée par l'inauguration en grande pompe du « Pont de l'Espoir », sur l'Araxe, entre la Turquie et le Nakhitchevan, le 28 mai 1992, par le premier ministre S. Demirel, le président de l'Azerbaïdjan I. Gambarov, et aussi le président de la région, Gaïdar Aliev. *Le Monde*, 30.5.1992.

<sup>2</sup> Une attitude semblable prévaut dans les conflits géorgiens et tchétchènes.

<sup>3</sup> *Le Monde*, 5.2.1994.

<sup>4</sup> Le consortium est composé de la façon suivante : part américaine (Amoco, Exxon, Pennzoil, Unocal) 43,7% ; part anglaise (BP-Stattoil) 19,2% ; part russe (Lukoïl) 10% ; part norvégienne 8,6% ; part turque (TPAO) 6,75% ; part saoudienne (Delta) 1,75% ; la compagnie nationale d'Azerbaïdjan (SOCAR) 10%. Le groupe japonais Itochu a obtenu une sous-participation. *Internet*, MFA « Caspian Oil Reserves » et *Le Monde*, 21.11.1997. L'Iran se trouve ainsi écarté de l'exploitation pétrolière en Azerbaïdjan.

<sup>5</sup> *Le Monde*, 22.9.1994 et 24.4.1995.

reconnaissait pas ces accords, alors que la compagnie russe Lukoil est partie prenante pour 10% du capital. En ce qui concerne le Kazakhstan, c'est le considérable champ de Tengiz qui attire les convoitises. La Turquie semble ici faire bande à part. Après l'Américain Chevron, le Birlesmis Mühendisler Bürosu (BMB) signe, en 1993, un important contrat selon lequel il s'engage à remettre en exploitation quatre sites pétroliers et à construire une centrale électrique<sup>1</sup>. Le contrat, mal calculé, devra être revu à la baisse. Un autre contrat de recherche sera signé, en janvier 1994, entre les autorités kazakhes et la Kazak-Türk Bunay C°. Il ne semble pas que la Turquie soit partie prenante dans le consortium international de sept compagnies, à majorité anglo-américaine, qui signe un énorme contrat, le 19 novembre 1997, pour l'exploitation du gisement off shore de Kachagan<sup>2</sup>.

La Caspienne étant une mer enclavée, la question de l'évacuation du pétrole vers l'extérieur est particulièrement cruciale. Et ici, s'opposent, pratiquement depuis le début, le projet russe et le projet turc. En ce qui concerne le pétrole de l'Azerbaïdjan, la Russie possède naturellement un atout grâce à l'existence du tuyau Bakou-Novorossiisk par Grozny, avec cependant l'inconvénient de traverser la Tchétchénie. Ce qui faisait écrire au *Cumhuriyet* en septembre 1994 : « La guerre de Tchétchénie illustre la politique expansionniste russe. Il ne serait guère avisé de confier à Moscou le robinet du pétrole de la Caspienne, dont la Turquie fera un meilleur usage. Les principaux clients du pétrole de la Caspienne sont les Occidentaux. Or, la Turquie appartient justement à l'Occident »<sup>3</sup>. Argument bien faible face à une entente entre le principal actionnaire (américain) et celui (russe) qui contrôle de fait le terrain, sur un projet alternatif, « la voie ouest », Bakou-Soupsa (Batoum) par Tbilissi, en cours d'achèvement, avec prolongement possible vers Novorossiisk à travers l'Abkhazie séparatiste, où la présence de troupes russes n'a pas suffi jusqu'ici à ramener le calme. A partir de ce port, l'évacuation a lieu à travers le Bosphore, où la Turquie a renforcé, depuis 1994, les conditions de passage, au nom de la sécurité et de l'écologie, les nouvelles règles étant strictement appliquées par les tankers russes ; le projet russe envisage également le chemin de l'Europe par le port bulgare de Bourgas.

Les projets turcs Bakou-Cehyan par la « voie est », avaient, notamment aux yeux des Américains, l'inconvénient, soit de passer par l'Iran, soit, comme celui de la vallée de l'Araxe, de cumuler les inconvénients iranien et arménien. Ce qui pousse la Turquie à considérer que le pétrole irakien reste encore à l'ordre du jour. En attendant que la conjoncture sous-régionale s'améliore, la route turque vers la Méditerranée est parfaitement possible, par le raccordement d'un tuyau, soit à

---

<sup>1</sup> *T. D. N.*, 14.7.1992.

<sup>2</sup> *Le Monde*, 21.11.1997. Le récent accord entre la Russie et le Kazakhstan sur le partage de la Caspienne va débloquer le processus.

<sup>3</sup> Cité par *Le Monde* du 5.2.1994.



Tbilissi, soit à Soupsa vers Ceyhan, à travers l'Anatolie orientale. Encore faudrait-il s'assurer de la neutralité du PKK, un tuyau étant fort facile à saboter<sup>1</sup>. Si bien que la « voie ouest » semblerait devoir donner satisfaction et à la Russie et à la Turquie, pour peu que les flux permettent d'alimenter les deux itinéraires. Or, il semble bien, en effet, que cette voie soit, pour le moment, également envisagée pour l'évacuation du pétrole kazakh voire turkmène. D'où le projet que le gouvernement turc a présenté, en mars 1998, à l'Azerbaïdjan, au Turkménistan, au Kazakhstan et à la Géorgie, pour un oléoduc de 1.800 kms reliant Bakou à Ceyhan par Tbilissi (ou Soupsa), Erzurum, Erzincan, Sivas, Tokat, Kayseri et Adana ; le coût des travaux est évalué, par les experts turcs, à 2,5 milliards de dollars ; l'Azerbaïdjan veut contrôler 51% des parts, le reste étant essentiellement détenu par la firme turque Botas. Les Etats-Unis apportent leur soutien à ce projet, mais les compagnies intéressées trouvent le projet turc beaucoup trop coûteux, et font pression sur le président Aliyev pour son abandon<sup>2</sup>. Des discussions sont également en cours entre la Turquie et le Turkménistan pour l'évacuation de son pétrole et de son gaz vers l'Europe. Mais ici la « voie iranienne », voire une « voie chinoise », interfèrent.

Les réunions au sommet poursuivent leur rythme périodique. Leurs communiqués répétitifs témoignent de la lenteur des évolutions. En 1996, à Tachkent, au quatrième sommet, le président Demirel s'est prononcé pour un réchauffement des liens entre la Turquie et les présidents des républiques turcophones. On s'est engagé à renforcer les relations bilatérales et multilatérales, à respecter la démocratie, les droits de l'homme, à renforcer l'économie de marché. On a décidé de protéger et de répandre la culture turque reçue en héritage. Sur le plan économique, on cherchera, une fois de plus, à améliorer les relations commerciales<sup>3</sup>. Et c'est bien là, en effet, que le bât blesse. Les échanges de marchandises entre la Turquie et ses partenaires turcophones stagnent à un niveau d'une extrême faiblesse. Entre 1993 et 1996, en moyenne annuelle, les exportations turques vers les cinq républiques turcophones comptent pour 521 millions de dollars, soit 2,7% du total des exportations turques ; aux importations, les chiffres sont respectivement de 165 millions de dollars et 0,5% ; et encore les chiffres sont-ils à la baisse. Les deux premiers clients de la Turquie sont l'Azerbaïdjan et l'Ouzbékistan et le principal fournisseur le Kazakhstan. Ceci démontre, s'il en était besoin, qu'il est

---

<sup>1</sup> « MGK [Le Conseil national de sécurité] to discuss PKK link with Baku-Ceyhan pipeline », *T. D. N.*, 17.9.1997.

<sup>2</sup> « La Turquie veut sa part du pétrole et du gaz de la CEI, l'enjeu énergétique de la Caspienne », dans *La Turquie*, supplément au *Monde* du 23.7.1998, p.13. Voir *T.D.N.*, 31.10.1998. Une première décision devrait intervenir à la mi-novembre 1998. La chute des cours du brut ne peut que ralentir la dynamique du processus.

<sup>3</sup> *T.D.N.*, 23.10.1996.

difficile pour ces jeunes républiques de modifier rapidement les flux commerciaux liés dans le cadre de l'URSS, surtout quand on ne dispose pas de disponibilités financières pour acheter les produits fabriqués et les équipements turcs. C'est ainsi que l'essentiel de la production maraîchère d'Azerbaïdjan prend toujours le chemin de Moscou ; la CEI n'est pas ici un vain mot. Seul le pétrole et le gaz de la région viendront secouer sensiblement les présentes pesanteurs.

Malgré tout, le « T 6 » affirme sa vitalité<sup>1</sup>, et rien ne pourra désormais se faire dans cette zone sans l'avis de la Turquie, qui peut aussi être un utile relais pour les pays riches occidentaux, et conforter de ce fait son rôle de pôle régional. On peut également imaginer la mise en place d'un partenariat russo-turc pour la modernisation de cette nouvelle « Eurasie ». Ce serait sans doute la meilleure manière de faire tomber les accusations russes sans fondement de panturquisme, mais ni d'un côté, ni de l'autre, les conditions économiques et politiques ne semblent actuellement réunies.

### C. LA TURQUIE ET LE MOYEN ORIENT

Et voici le troisième monde<sup>2</sup> qui fait l'objet, de la part de la Turquie, d'une particulière attention. Résolument tournée vers l'Europe, la Turquie n'a jamais complètement négligé ses voisins et partenaires du Moyen-Orient. Sans doute, en ce qui concerne les pays arabes, l'histoire a-t-elle laissé des traces qui ne sont pas encore complètement effacées, mais les contraintes de voisinage, les implications de son appartenance à l'OTAN, et aussi les affaires, conduisent la Turquie à développer une politique moyen-orientale. Celle-ci devint plus active lorsque Ankara a rééquilibré, à partir du milieu des années 1960, à l'occasion de la deuxième crise de Chypre, sa position face au problème israélo-palestinien, et amélioré ses relations avec les pays arabes, sans abandonner Israël.

La tentative de revitalisation de l'Organisation de coopération économique (OCE) n'a pas donné, jusqu'ici, les résultats escomptés. Cette organisation a fait suite, en 1985, à l'Organisation de la coopération et du développement régional (OCDR), fondée, en 1964, par la Turquie, l'Iran et le Pakistan, parallèlement au CENTO (nouveau nom du Pacte de Bagdad après la défection irakienne de 1959), avec ses objectifs propres : libre échange de produits et de services, création de sociétés mixtes, coopération en matière de banque, d'assurance, de transports. La réanimation de cette structure rapidement ankylosée, ne fut guère suivie d'effet. Après la dislocation de l'URSS, les cinq républiques turcophones et le Tadjikistan ont été admis à l'OCE. Les quelques mesures concrètes décidées à Téhéran, en

---

<sup>1</sup> Le cinquième sommet des pays turcophones s'est tenu, en juin 1998, à Astana, la nouvelle capitale du Kazakhstan.

<sup>2</sup> Voir M. BAZIN, S. KANÇAL, R. PEREZ, J. THOBIE, *La Turquie entre trois mondes*, L'Harmattan, 1998, 450 pages.

1992, n'ont pas été suivies de réalisations. Une normalisation des relations de la Turquie avec l'Iran, plutôt ambiguës<sup>1</sup>, et avec le Pakistan, pourrait peut-être redonner vie à cette structure de coopération.

Jusqu'à la guerre du Golfe, les relations de la Turquie avec l'Irak ont été dominées par un souci de ravitaillement énergétique concrétisé par les oléoducs Kirkouk-Yumurtalik, la crise énergétique et la guerre Irak-Iran ayant été l'occasion d'un véritable boom commercial turc, qui s'est élargi à l'ensemble du Moyen-Orient. La croissance des importations se fit en deux bonds : le premier est lié à la crise énergétique, et couvre les années 1972-1979, les importations turques de cette région passant de 132 millions de \$ à 1,110 milliard de \$, soit une multiplication par 8 et une progression moyenne annuelle de 140 millions de \$ ; le deuxième bond, lié à la guerre Irak-Iran, va de 1979 à 1985 : les importations, qui croissent encore de 1,110 milliard à 3,5 milliards de \$, sont multipliées par 3, avec une progression moyenne annuelle de 398 millions de \$. La croissance des exportations marque naturellement un certain retard vigoureusement rattrapé : de 1979 à 1985 celles-ci progressent de 391 millions à 3,3 milliards de \$, sont donc multipliées par 8, avec une hausse annuelle moyenne de 482 millions de \$. Il n'est pas étonnant que le Moyen-Orient ait pris alors une place considérable dans le commerce total de la Turquie : aux importations, le pourcentage passe de 8,5% en 1972, à 40,5% en 1982-83 ; aux exportations, de 17,3% en 1979 à 42,9% en 1982-83. En 1981-83, le commerce de la Turquie avec le Moyen-Orient passe devant celui avec les Quinze de l'actuelle UE, et même, en 1982, avant celui avec toute l'Europe. Durant ces belles années, la Turquie achetait surtout du pétrole, et vendait de l'agro-alimentaire, des matériaux de construction, des textiles et divers produits fabriqués ; il faut y ajouter l'exportation d'un savoir-faire, à travers le travail d'une émigration temporaire, et le tourisme arabe en Turquie<sup>2</sup>. Depuis 1985, le commerce avec le Moyen-Orient a stagné autour de 3 milliards de \$ pour les importations et de 2,5 milliards de \$ pour les importations, alors que le commerce en direction de l'Europe (et aussi de la Russie et des Etats-Unis) continuait de progresser, si bien qu'en 1996, le Moyen-Orient ne compte plus que pour 9% aux importations et 13% aux exportations de la Turquie, mais reste cependant de justesse, ex-aequo avec la CEMN, le deuxième partenaire commercial de la Turquie après les Quinze de l'UE.

Le choix de la Turquie pendant la guerre du Golfe - qui marque une incontestable flexure par rapport à la politique antérieure dans la région - lui est

---

<sup>1</sup> Le président iranien Rafsandjani a été accueilli à Ankara en décembre 1996 (*Le Monde*, 24.12.1996), mais il est évident qu'un véritable déblocage de la situation diplomatique dépend de l'attitude américaine et de l'évolution politique à Téhéran. Sans doute le « Mondial » compte-t-il pour peu dans l'affaire !

<sup>2</sup> Voir nos courbes en annexe. Voir aussi, par exemple, B.A. LABAKI, « L'évolution des relations économiques arabo-turques de 1970 à 1992 », dans *La Turquie entre trois mondes, op.cit.*, pp.287-316.

économiquement préjudiciable, à cause de l'embargo imposé à l'Irak par les Nations Unies, entraînant notamment la fermeture des deux oléoducs Kirkouk-Yumurtalik. C'est la raison pour laquelle la Turquie a souhaité très tôt l'allègement des sanctions contre l'Irak. Lors de son voyage à Amman, en août 1994, le président Demirel a préconisé sans détour la levée « au plus tôt » de l'embargo imposé à Bagdad, un des membre de sa délégation précisant : « L'embargo va contre les intérêts de la Turquie. Nous sommes les principaux perdants »<sup>1</sup>. Les pertes subies par Ankara étaient alors évaluées à 4 milliards de \$ par an, selon des hommes d'affaires, à une vingtaine de milliards selon le gouvernement turc. La mise en route de l'opération « pétrole contre nourriture » depuis 1995, n'a pas sensiblement modifié le tableau, même si une certaine compensation est réalisée à travers une contrebande sur laquelle les Etats-Unis ferment les yeux, car elle s'exerce au profit d'un pays ami : des centaines de camions-citerne irriguent la Turquie de pétroles irakiens, ce qui couvrirait le quart de ses besoins énergétiques. Mais cela n'a rien de comparable avec la reprise du fonctionnement normal des exportations irakiennes de pétrole<sup>2</sup>. L'autorisation donnée par l'ONU à Bagdad d'importer des équipements pétroliers peut laisser présager une prochaine détente dans ce secteur.

Sur le plan politique, les conséquences sont plus discutables. Dès sa mise en place, la Turquie a participé à l'opération « Provide Comfort », et obtenu, de ce fait, un droit de regard sur la « zone d'exclusion » du Kurdistan irakien, dans la mesure où le contrôle aérien de cette région par les Américains, les Anglais et les Français s'effectue à partir de la base turque d'Incirlik, avec une autorisation d'Ankara, renouvelable tous les six mois ; la coopération turque se poursuit avec l'opération américaine « Northern Watch ». Cette situation place la Turquie et ses voisins orientaux au cœur de la question kurde. Ankara se plaint du « vide » ainsi établi sur ses confins irakiens, et déplore qu'en conséquence le PKK ait pu y établir des bases de repli. Cela a conduit la Turquie à développer sur une ample échelle, et avec des résultats divers, la tactique adoptée, quand la conjoncture en était favorable, par les trois pays à nombreuse population kurde : exploitation des divisions kurdes en utilisant telle ou telle faction ou partis kurdes du pays voisin ; exercice du « droit de poursuite ». Ainsi l'armée turque mène, depuis 1992, des opérations militaires, parfois d'envergure comme en 1995 et 1997, et de moins en moins temporaires, sur le territoire irakien (contrôlé par le PDK de Massoud Barzani, allié d'Ankara), avec la bienveillante neutralité des Etats-Unis<sup>3</sup>, ce qui

<sup>1</sup> *Le Monde*, 31.8.1994. L'action de la Russie et de la France, pour ne pas être négligeable, comme on a pu l'observer lors de la crise américano-irakienne de février dernier, n'a pas réussi à convaincre les Etats-Unis sur l'essentiel.

<sup>2</sup> *Le Monde*, 21/22.6.1998. Selon un porte-parole de la Maison-Blanche, ces ventes illicites à la Turquie ne représenteraient que « moins de 1% de la valeur totale des sanctions économiques ».

<sup>3</sup> Mais aussi l'inquiétude déclarée de l'Union européenne. L'intervention turque de 1995 a été condamnée par le Parlement européen. Voir par exemple *Le Monde*, 25.3.1995 et 6.4.1995.

entraîne des protestations de Bagdad et quelques sentiments mélangés à Téhéran et à Damas, malgré les « accords de sécurité » périodiquement signés entre les trois pays. Cette attitude, dont l'objectif principal est clairement précisé, la destruction des camps de repli du PKK, ne met pas en cause, selon Ankara, la position fondamentale de la Turquie sur « l'intégrité territoriale de l'Irak ». C'est ce qu'expliquait au *Monde*, en novembre 1992, le premier ministre S. Demirel en disant : « Nous sommes contre la création d'un Etat kurde en Irak du Nord »<sup>1</sup>. Cette position a été maintes fois réaffirmée depuis.

Dans cette même région, et autour des mêmes problèmes, la Turquie dispose d'un atout particulier, l'eau. Tous les observateurs soulignent l'importance et la gravité du problème, certains n'hésitant pas à dire que si le pétrole a sous-tendu la plupart des conflits de la région au XX<sup>e</sup> siècle, l'eau jouera ce rôle au XXI<sup>e</sup> siècle. Sans disposer d'un potentiel aussi considérable qu'on l'a parfois écrit<sup>2</sup>, la Turquie constitue un appréciable château d'eau, notamment avec les sources et le cours supérieurs de deux grands émissaires de la région : l'Euphrate qui coule ensuite en Syrie et en Irak, et le Tigre qui arrose l'Irak. Et comme l'appareil juridique international, en matière d'utilisation des eaux de fleuves transnationaux, est pratiquement inexistant, l'avantage demeure au pays d'amont, le reste étant matière à discussions et à accords éventuels.

La réalisation progressive en Turquie du grand projet du sud-est (GAP) avec la mise en place d'importants barrages sur l'Euphrate (Keban, Karakaya, Atatürk, Birecik) est l'objet de protestations répétées de la Syrie et de l'Irak. La Turquie, qui se défend de vouloir utiliser l'eau comme une arme, adopte deux sortes de comportement, l'un plus tactique et bilatéral, l'autre plus stratégique. En ce qui concerne le premier point, et en attendant de futures décisions, un protocole a été signé<sup>3</sup>, lors de la visite à Damas, en 1987, du premier ministre Turgüt Özal, assurant un débit de 500 m<sup>3</sup>/s à la Syrie, contre l'engagement de ne plus abriter les combattants du PKK. Cet accord de circonstance a été, pour son versant hydraulique, selon les autorités turques, strictement respecté. Il sera suivi de quelques autres du même type, et trouvera un aboutissement politique favorable à la Turquie, avec l'accord syro-turc signé à Adana le 20 octobre 1998, par lequel le président Hafez el Assad s'engage à ne plus soutenir le PKK et à refuser l'entrée en Syrie de son chef Abdullah Öcalan<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Le Monde*, 22/23.11.1992.

<sup>2</sup> « La Turquie n'est pas un pays qui dispose d'une excessive capacité en eau. Bien que la Turquie dispose pour le moment de plus de ressources en eau que nombre de ses voisins, elle peut être regardée comme un pays qui se trouvera dans la situation de ne pas pouvoir faire face à ses besoins dans un proche avenir ». *Internet*, MFA « Turkey's Position Relating to the Water Resources », 13.4.1998, p.1.

<sup>3</sup> *Internet*, MFA « Water Dispute in the Euphrates-Tigris Basin », p.2.

<sup>4</sup> Cet accord n'est en fait que la confirmation solennelle, sous les bons offices du président égyptien Hosni Moubarak, de l'« accord anti-terroriste » syro-turc d'avril 1992 ; les deux textes dans *Turkish Probe*, publication hebdomadaire du *Turkish Daily News*, 25.10.1998, pp. 11-12.

Sur un plan hydraulique tripartite, un Comité technique conjoint a été mis en place en 1980, et à sa cinquième réunion, en novembre 1984, la Turquie a présenté un « Plan en trois étapes pour l'utilisation équitable et raisonnable des cours d'eau transfrontaliers du bassin du Tigre et de l'Euphrate ». Il s'agit d'établir sur la base de critères scientifiques acceptés par tous, l'inventaire des sources de l'eau, de la qualité des terres, et de procéder sur cette base à l'évaluation de la demande d'eau, les bassins du Tigre et de l'Euphrate étant considérés comme un seul système hydraulique<sup>1</sup>. Remises sur le tapis à plusieurs reprises, ces propositions ont toujours été rejetées, spécialement par l'Irak, qui estime qu'elles aboutiraient finalement à paralyser ses demandes d'eau à partir de l'Euphrate. Le problème, dont les implications géostratégiques sont considérables, reste donc entier pour le moment<sup>2</sup>.

Bien qu'elle ait tourné court, il convient d'évoquer l'idée lancée par Turgut Özal, en 1986, d'un « pipeline de la paix », qui aurait conduit les eaux du Ceyhan et du Seyhan vers les pays arabes à travers deux tuyaux, l'un de 2700 kms menant à Djeddah par la Syrie et la Jordanie, l'autre de 3900 kms menant aux pays du Golfe par le Koweït. Les contacts diplomatiques pris par Ankara, en 1988, en vue de la réalisation de ce grandiose projet, estimé alors à 20 milliards de dollars, ont révélé immédiatement la réticence des pays du Golfe à se placer en situation de dépendance pour une ressource aussi stratégique que celle de l'eau. La guerre du Golfe n'a fait qu'aggraver cette crainte ; à un diplomate turc qui l'interrogeait sur ce projet à la fin de 1991, le ministre de l'Eau et de l'électricité des Emirats arabes unis, déclarait : « Les Etats du Golfe ont décidé de geler ce projet, les usines de dessalement coûtant nettement moins cher »<sup>3</sup>. Enterré sous sa forme primitive, le projet pourrait renaître dans une perspective plus modeste, Israël s'étant déclaré disposé à payer l'eau qui viendrait de Turquie.

C'est qu'en effet, les relations entre la Turquie et Israël sont au beau fixe. En signant, le 23 février 1996, avec Israël, un accord militaire de coopération et d'entraînement, la Turquie a-t-elle contribué à modifier sensiblement les rapports de force dans la région ? A s'en tenir au texte, il s'agit d'un accord purement technique, qui prévoit l'utilisation de l'espace aérien turc par l'aviation israélienne pour des missions d'entraînement, le perfectionnement de pilotes turcs en Israël, des ventes de matériels, des visites des flottes respectives dans les ports du partenaire. L'accord est renouvelable annuellement<sup>4</sup>. Mais, comme toujours en la matière, des raisons plus profondes expliquent l'existence et la solidité de cet

---

<sup>1</sup> *Internet*, MFA, « The Three-Staged Plan », 2 pages.

<sup>2</sup> Le ministre d'Etat Salih Yildirim a suggéré de faire payer à la Syrie et à l'Irak les surplus d'eau du Tigre et de l'Euphrate, mais il semble bien que des règlements internationaux s'opposent à la vente d'eau aux pays en aval. « Water issue heats up again », *T. D. N.*, 13.9.1997.

<sup>3</sup> *Le Monde*, 29.1.1992.

<sup>4</sup> *T.D.N.*, 25.5.1996. L'accord n'a été rendu public qu'en avril 1996.

accord. Pour la Turquie, il s'agit de tenir un moyen de pression sur la Syrie, non seulement au sujet de la protection des groupes armés d'Öcalan, dont la situation ne semble guère avoir évolué en dépit de l'intense action diplomatique d'Ankara auprès de Damas, mais aussi pour renforcer sa position sur la question des eaux de l'Euphrate et du Tigre, dont Damas et Bagdad demandent un partage à égalité ; Ankara y voit aussi un renforcement de sa position en Méditerranée orientale, au moment où des discussions sérieuses devront s'ouvrir sur le problème de Chypre<sup>1</sup> et le contentieux égéen gréco-turc. Quant à Israël, qui bénéficie de ce fait d'un désenclavement unique dans la région, cet accord est destiné à favoriser une meilleure position de la Syrie et du Liban concernant l'action du Hezbollah et les futures négociations censées aboutir à une paix globale dans la région. La coopération en matière de lutte anti-terroriste se trouve également renforcée.

Depuis le rétablissement, en 1991, de leurs relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs, le climat entre Israël et la Turquie s'était constamment réchauffé. Cette attitude était d'autant plus compréhensible que la Turquie ne pouvait que se réjouir de la mise en route du « processus de paix » israélo-palestinien, et c'est dans cette conjoncture qu'est préparé et signé l'accord. Les élections israéliennes de mai 1996 et le retour au pouvoir du Likoud n'auront pas d'influence sur les relations turco-israéliennes. En fait les deux pays, nonobstant la différence considérable en surface et en nombre d'habitants, ont de nombreux points communs : la Turquie et Israël sont les deux puissances militaires les plus importantes de la région ; ces pays ont une économie industrielle et un régime de démocratie politique. Ils ont des rapports privilégiés avec l'Union européenne ; ils sont des alliés particulièrement choyés des Etats-Unis. De plus, la Turquie et Israël visent à avoir une influence régionale, si le décideur unique le veut bien : or Washington approuve chaleureusement l'accord turco-israélien qui se situe, du reste, dans le droit fil des accords américano-israéliens destinés à renforcer leur coopération dans le domaine militaire et de la sécurité, et signés à Jérusalem par le président Bill Clinton, juste après le sommet de Charm-el-Cheikh<sup>2</sup>, le 13 mars 1996.

Le volet économique est non moins important. En progrès constant depuis de nombreuses années, les relations commerciales israélo-turques ont véritablement fait un bond depuis dix ans. De 1986 à 1996, les achats de la Turquie à Israël ont été multipliés par quatre et les ventes multipliées par dix ; il est vrai que les sommes en cause sont encore modestes -respectivement 185 et 239 millions de dollars - mais elles devraient augmenter rapidement à la suite d'un accord de libre-échange permettant à Israël de concurrencer l'Europe sur le marché turc. Un diplomate israélien explique : « Nos deux économies sont complémentaires : la Turquie dispose d'une industrie lourde, nous avons en revanche une haute

<sup>1</sup> On peut d'ailleurs se demander si cet accord n'a pas pesé dans la décision récente des Chypriotes grecs de renoncer à la commande de missiles russes S-300.

<sup>2</sup> *Le Monde*, 15.3.1996.

technologie dont elle a besoin »<sup>1</sup>. Les Israéliens perçoivent la Turquie comme le marché d'avenir, d'autant plus que des sociétés mixtes leur permettent d'accéder à l'Asie centrale<sup>2</sup>.

Les réactions, notamment des pays arabes, ne se sont pas fait attendre. Outre les protestations de la Syrie et du Liban, pays (avec l'Iran) les premiers visés, c'est l'Égypte qui a émis les demandes d'explication les plus vigoureuses. Le sommet arabe, qui s'est réuni au Caire, fin juin 1996, a discuté et critiqué les développements de l'accord militaire turco-israélien. Les débats ont été particulièrement axés sur les aspects stratégiques de cet accord : si l'on prend en même temps en compte le traité israélo-jordanien de 1994 et le stationnement en Jordanie d'une escadre aérienne américaine opérant au-dessus de l'Irak, on constate une situation d'encerclement de la Syrie et du Liban, qui constitue, vu du côté arabe, un préjudiciable moyen de pression. Le ton particulièrement dur du communiqué final est dû surtout à l'Égypte, qui supporte mal de voir ainsi ébréché le rôle régional qu'elle est en droit de vouloir tenir. Pourtant l'on se contente de demander à la Turquie de revenir sur son accord. Il faut du reste noter que, ni d'un côté, ni de l'autre, au niveau gouvernemental<sup>3</sup>, on ne cherche à dramatiser la question. Les pays arabes confirment qu'il n'est pas question d'organiser un front des pays arabes contre la Turquie<sup>4</sup>, et Ankara cherche à les rassurer. Le président Demirel se rendra finalement au Caire, en septembre 1997, où il réaffirmera au président Hosni Moubarak que le traité israélo-turc n'est dirigé contre aucun pays tiers ; il fait envoyer un message à Yasser Arafat confirmant la volonté d'Ankara de soutenir le « processus de paix », et un autre à Saddam Hussein<sup>5</sup>.

Il est trop tôt pour pouvoir apprécier à leur juste valeur les dividendes que pourra retirer la Turquie d'un accord qu'il serait du reste excessif de qualifier d'alliance. Il n'empêche que celui-ci ouvre sans doute un chapitre nouveau dans la géopolitique du Moyen-Orient. Faut-il voir, dans le rapprochement discret mais certain entre la Syrie et l'Irak, comme l'esquisse d'un contreponds stratégique Syrie-Irak-Iran, face à l'axe Turquie-Israël-Jordanie ? C'est le genre de question

<sup>1</sup> Nicole POPE, « Le rapprochement entre Israël et la Turquie inquiète fortement les pays arabes », *Le Monde*, 13.5.1997.

<sup>2</sup> Laurent MALLET, « La politique israélienne dans les Républiques turcophones », dans *La Turquie entre trois mondes*, op. cit., pp. 417-434.

<sup>3</sup> Il n'en fut pas de même dans la presse, notamment dans la presse turque. Hormis dans la presse islamiste, les commentateurs turcs se déchaînent contre les protestations arabes. Voici, par exemple, comment l'ambassadeur Coskun KIRCA interpelle les pays arabes : « Qui êtes-vous et comment osez-vous tenter de dicter à la Turquie sa politique extérieure ? Vous demandez l'eau gratuite, mais vous ne vendez jamais votre pétrole à un prix raisonnable...Le gang séparatiste n'est-t-il pas ravitaillé par Damas ? Est-ce nous qui avons signé les premiers un accord avec Israël ? ». *Yeni Yüzyil*, 29.6.1996.

<sup>4</sup> *T.D.N.*, 1.7.1996 et *Le Monde*, 19.6.1996.

<sup>5</sup> *T.D.N.*, 1.7.1996 et *Le Monde*, 19.6.1996.



qu'aime à poser l'historien des relations internationales, mais elle s'applique ici à une région qui a prouvé tant de fois sa volatilité qu'il est imprudent, pour le moment, d'y esquisser une réponse circonstanciée.

### CONCLUSION

Nous avons tenté, trop succinctement, de présenter les légitimes ambitions régionales de la Turquie, à travers les 75 ans qui nous séparent de la fondation de la République, et de repérer, à travers les enjeux, les atouts et les difficultés, la marque du message kémaliste, à condition de ne pas considérer ce message comme un dogme figé, mais comme un appel au mouvement, comme une réponse dynamique aux défis de notre temps<sup>1</sup>. Nous n'avons pas insisté sur les freins aux développements de l'influence régionale de la Turquie, qui sont apparus au cours de notre circuit. Le manque de disponibilités financières, pour un pays lui-même fort endetté, constitue un sérieux handicap, car nombre de clients, même privilégiés, ont besoin qu'on leur avance l'argent avec lequel ils se procureront les produits turcs. Il faut bien sûr évoquer ici une trop forte inflation, qui certes n'est pas contradictoire avec la croissance, la France des années 1950 en a fait l'expérience ; mais sa persistance, bon an mal an, autour de 70-80%, entretient un déséquilibre, qui conforte les arguments des adversaires de l'intégration de la Turquie à l'U.E. Un PNB par habitant qui, même à parité de pouvoir d'achat, représente la moitié de celui de la Grèce, avec une profonde disparité entre l'ouest et l'est du pays. Notons aussi l'instabilité politique liée à l'incertitude de la place à faire à l'islam politique et à la collusion de hauts responsables politiques avec la mafia<sup>2</sup>. Il faut enfin noter, comme nous l'avons évoqué, la présence d'ambitions régionales concurrentes, l'ensemble se trouvant sous la houlette du décideur principal, mais nullement absolu, les Etats-Unis.

Parmi les freins, j'accorderai une particulière importance au problème kurde, à la question du Sud-Est. Dans ce drame, deux principes kémalistes semblent en apparence contradiction. Outre que le terrorisme doit être condamné sans réserve, le respect de l'intégrité territoriale de la Turquie (et des autres états de la région) ne peut être mis en cause. A cela se superpose le message kémaliste, et qui est du reste également une vision gaullienne, selon lequel sans le consensus et la paix

---

<sup>1</sup> Menter SAHINLER écrit : « Pourtant, malgré les efforts des intellectuels, le kémalisme ne constitue pas une idéologie. C'est un mouvement révolutionnaire permanent ouvert aux critiques et aux évolutions. Il est évident que certains de ses principes ont connu des transformations...En ce sens, le kémalisme est non seulement un mouvement actuel, mais aussi une valeur internationale », *Origine, influence et actualité du kémalisme*, Publisud, 1995, p.242. Edition turque : *Atatürkçülüğün Kökeni, Etkisi ve Güncelliği*, Çağdas Yayınları, Istanbul, 1996, 381 p.

<sup>2</sup> Le gouvernement Yılmaz, sur la base de ces accusations, est mis en minorité par l'Assemblée, le 25 novembre 1998, et a donné sa démission. Après un mois de crise, un gouvernement minoritaire présidé par Bülent Ecevit est chargé de préparer les élections législatives anticipées pour avril 1999.

intérieures, il en peut y avoir de diplomatie libérée et pleinement efficace. En gérant, dans la pratique, la synthèse de ces deux principes, Kemal Atatürk a acquis la qualité unanimement reconnue d'éminent stratège, pour avoir su, en temps opportun, prendre les décisions militaires et politiques adéquates. « Au moment où les autorités turques annoncent avoir jugulé le fléau du terrorisme, n'est-il pas temps d'engager des mesures qui ne se limitent pas à la seule répression ? »<sup>1</sup>. Bien sûr, il appartient aux autorités turques et à elles seules, d'apporter une réponse à cette question et d'ouvrir ainsi les voies à une solution politique et démocratique.

Car les atouts de la Turquie l'emportent et de beaucoup : une population nombreuse, travailleuse et créatrice, une économie dynamique avec un système bancaire moderne, un commerce en pleine croissance et une intégration de plus en plus solide à la division internationale du travail, une armée nombreuse et instruite, une émigration qui sait sauvegarder ses attaches culturelles, une volonté, notamment avec le GAP, d'atténuer le déséquilibre entre l'est et l'ouest du pays, un Etat laïc facteur de stabilité, une position géostratégique remarquable, impliquant un jeu géopolitique multiple en même temps que de multiples responsabilités. La Turquie est entre trois mondes, mais elle est présente sur plusieurs fronts : volontaire vis-à-vis de l'Union européenne, vigilante dans les Balkans et en Egée, organisatrice sur la mer Noire, prudente mais constructive au Caucase et en Asie centrale, engagée et dérangeante au Moyen-Orient. Il est clair que, dans tous ces secteurs, rien ne peut être vraiment décidé sans le mot de la Turquie. Il reste néanmoins que ce pays n'est pas encore en mesure de peser du même poids dans tous les domaines. C'est ce qui donne aux choix stratégiques d'Ankara, un impact qui marquera durablement la région à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> Pierre MOSCOVICI, *Bulletin (cité) du Comité France-Turquie*, p. 7. La capture par la Turquie du leader du PKK, Abdullah Öcalan, le 15 février 1999, avec l'aide probable des services spéciaux des Etats-Unis et d'Israël, pourrait renforcer l'opportunité de la recherche d'une approche politique de la question kurde. Sera-t-elle saisie?